

délibération :
D_2016_4_13

L'an deux mille seize, le mercredi 30 mars à 20 h 00, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 24 Mars 2016

Présents : 22

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame COOLEN Anne-Marie, Madame HITIER Marie-Christine, Monsieur LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BERCHENY Dorian, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Monsieur NOËL Frédéric, Madame COUSSY Stéphanie, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 23

**Objet : Affectation de résultats
d'exploitation 2015 -
Photovoltaïque**

Pouvoirs :

Madame BERTIN Nathalie a donné pouvoir à Madame COUSSY Stéphanie

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BERTIN Nathalie

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Michel CARTERET, Maire,

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du Photovoltaïque pour l'exercice 2015 ;

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015 ;

Constatant que le résultat de clôture 2015 fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 7154,68 €
- un excédent d'investissement de 21 019,41 €

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Affectation de l'excédent de fonctionnement (report nouveau créateur002) : **7 154,68 €**
- Affectation de l'excédent d'investissement (report nouveau créateur 001) : **21 019,41 €**

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 30/03/2016, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le **08 AVR. 2016**

Le Maire

Michel CARTERET

